

PROVINCE DE QUÉBEC,
MRC DE CHARLEVOIX,
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François tenue le 29^e jour de mai 2017 à 18h et au local ordinaire des séances du conseil.

Assistaient sous la présidence de monsieur Gérald Maltais, Jeanne-D'Arc Simard, Serge Bilodeau, Yves Bouchard, Jérôme Bouchard, Jacques Bouchard, Gérard R. Bluteau, tous conseillers formant quorum.

Était absent : M. Jérôme Bouchard

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Projet – PIQM MADA
- 4- Période de questions
- 5- Levée de l'assemblée

Rés.33057

1- Ouverture de la séance

Il est proposé par Jeanne D'Arc Simard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que la séance est déclarée ouverte.

ADOPTÉE

Rés.340517

2- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jeanne D'Arc Simard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé et communiqué.

ADOPTÉE

Rés.350517

3- Projet – PIQM MADA

Attendu l'importance pour la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François de rendre la Bibliothèque municipale accessible aux personnes âgées et à toute autre personne à mobilité réduite;

Attendu que pour ce faire, certaines modifications doivent cependant être réalisées sur les installations existantes de la sacristie;

Attendu que ledit projet répond aux critères du programme PIQM – MADA;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Jeanne D'Arc Simard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François autorise la présentation du projet PIQM MADA visant une demande d'aide financière pour un montant de 63 513.24 \$ représentant 80 % du total du projet incluant les taxes nettes;

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François s'engage à assumer le coût de 15 878.31 \$ équivalent à 20 % du coût total du projet incluant les taxes nettes;

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à la présentation du projet.

4- Période de questions

M. Jean-Léon Bouchard

- Demande si l'ascenseur sera isolé;
- Demande si c'est un architecte qui a fait les plans;

Rés.360517

5- Levée de l'assemblée

À dix-huit heures douze minutes, la séance est levée sur proposition de M. Yves Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents.

ADOPTÉE

Gérald Maltais, maire

Francine Dufour, D.G. & sec.-trés.